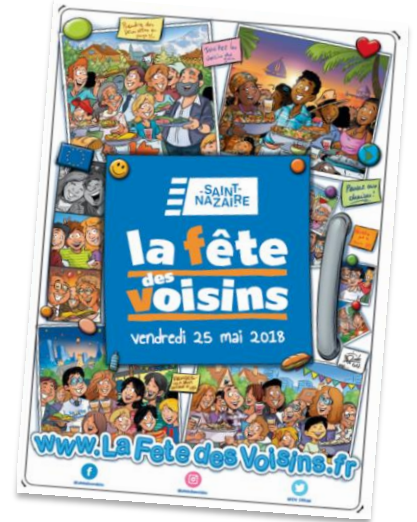




## Dossier de presse

Saint-Nazaire, le 20 avril 2018



## La Ville de Saint-Nazaire, partenaire de la Fête des voisins

Depuis près de 20 ans, La Fête des Voisins permet de réunir ses voisins autour d'un repas, afin de partager un moment convivial. Organisée par les citoyens eux-mêmes, elle constitue l'occasion idéale de développer la solidarité, la proximité, la cordialité et le lien social, la convivialité et la simplicité dans la ville.

Le vendredi 25 mai 2018, 9 millions de Français.e.s célébreront la 19ème édition de la Fête des Voisins. Dans la rue, la ruelle, le parc, un jardin, un hall, la cour d'une maison ou la cour d'un immeuble,... Toutes les idées sont bonnes, les lieux ne manquent pas pour se retrouver entre voisins !

A Saint-Nazaire, afin d'assurer le succès de l'événement et de faciliter les initiatives individuelles, la Ville a souhaité, pour la première fois cette année, devenir partenaire de l'événement.

### CONTACT PRESSE

**Mickaël Fairand**  
Responsable service presse  
Ville de Saint-Nazaire et CARENE

T 02 40 00 42 18  
P 06 10 18 77 23

fairandm@mairie-saintnazaire.fr





*Dossier de presse*





### Favoriser le bien vivre ensemble et dynamiser la vie de quartiers

Pour la première fois cette année, la Ville de Saint-Nazaire a souhaité capitaliser sur la dynamique nationale de l'événement en l'accompagnant localement notamment pour donner l'opportunité aux habitants de se rencontrer et d'échanger en partageant un moment convivial et chaleureux entre voisins de quartiers.

### Recenser et accompagner

La Mission Vie des quartiers et Contrat de Ville de la Ville de Saint-Nazaire se mobilise autour de cet événement pour :

- ✓ **Mobiliser** largement les services de la Ville, les membres des Conseils Citoyens de Quartiers et Silène autour de cette initiative.
- ✓ **Recenser** les initiatives d'habitants souhaitant organiser une fête entre voisins.
- ✓ **Organiser** la distribution des t-shirts, ballons, gobelets, nappes, affichettes pour les halls d'immeuble, tracts, invitations et badges autocollants auprès des habitants organisateurs.



### Je souhaite organiser une Fête des voisins... comment être accompagné.e ?

Rien de plus simple, il suffit de contacter la Mission Vie de quartiers et Contrat de ville : 02 40 17 19 44 ou [angelem@mairie-saintnazaire.fr](mailto:angelem@mairie-saintnazaire.fr)

### La Fête des voisins : convivialité et lien social depuis 20 ans

L'idée d'Immeubles en Fête est née quand Atanase Périfan et un groupe d'amis créent en 1990 l'association " Paris d'amis " dans le 17ème arrondissement pour renforcer les liens de proximité et se mobiliser contre l'isolement. Lors de la 18ème édition, le 19 mai 2017, la Fête des Voisins a rassemblé plus de 30 millions de participants dont 9 millions en France. Au total, 1250 mairies et bailleurs ont participé en France.



Délibération cadre  
du 29 septembre 2017

### **Vie des quartiers et animations de proximité : vivre et faire vivre Saint-Nazaire**

Ville à taille humaine, Saint-Nazaire est avant tout une ville où l'on collabore et où l'on imagine ensemble. L'animation de la ville et de la vie des quartiers ne se décrète pas à l'échelle de la municipalité, elle se construit avec et pour les habitants, premiers acteurs du lien social au plus proche des lieux de vie, et avec l'ensemble des acteurs investis en proximité.

L'accompagnement de l'ensemble des initiatives citoyennes, l'aide aux projets d'animation dans chaque quartier de la ville, le développement des démarches participatives, sont des axes forts du projet stratégique du mandat. Ne pas faire à la place de mais faire de chacun un acteur de sa ville.

C'est dans cet esprit qu'a été votée, à l'automne dernier en Conseil municipal, une délibération-cadre pour favoriser l'aboutissement des initiatives citoyennes, faire vivre les projets des Conseils citoyens de quartiers et renforcer l'action d'animation de la vie sociale des Maisons de quartier. Autant de priorités que la municipalité, a voulu affirmer par cette délibération-cadre afin que chacun puisse vivre et faire vivre Saint-Nazaire et expérimenter des formes nouvelles.

Parmi les axes de réflexion engagés : développer la participation de chacun, facteur clé de l'animation des quartiers et la ville ; encourager les initiatives citoyennes ; l'attention portée à la qualité de vie de quartier ; le soutien à l'animation de la vie sociale ; la promotion des partenariats de proximité, etc.

#### **Faciliter la réalisation des projets de chacun**

La municipalité accompagne la réalisation des projets des habitants, mais elle leur laisse la pleine capacité à faire par eux-mêmes : elle veut donner les moyens à chacun d'être acteur de sa ville et de faire aboutir ses idées pour animer la vie des quartiers.

Trop longtemps, la municipalité a été vue comme ayant un rôle incontournable et privilégié pour porter les initiatives au plus près des espaces de vie de chacun. Or, le foisonnement des projets, individuels ou collectifs, et le bouillonnement de la vie associative ne doivent pas nécessairement induire une présence de la municipalité. C'est la rencontre entre la volonté municipale, via son projet stratégique, et les initiatives des acteurs locaux, qui peut justifier son intervention.



## **Dossier de presse**

Saint-Nazaire regorge d'idées et de projets portés par une diversité d'acteurs locaux (associations, collectifs constitués ou non, Conseils Citoyens de quartiers, etc.), mais aussi par les habitants.

C'est une ressource précieuse et indispensable pour le territoire. Il s'agit donc de démultiplier les capacités à en tenir compte, à faire émerger et prospérer les idées et actions variées, mais en respectant l'autonomie des individus ou organisations dans leurs projets, et ainsi permettre à chacun d'apporter sa contribution pour animer chaque espace de la cité. La municipalité ne peut et ne doit pas être la seule organisatrice d'événements sur le territoire. Bien au contraire, nous gagnerons à mettre en avant et à permettre la concrétisation des idées de tous.

### **Etre attentif à la qualité de vie dans chaque quartier**

Le lien social se tisse au plus près des lieux de vie. A chaque Nazairien-ne d'y apporter sa contribution en participant à la vie de son quartier. La lutte contre l'isolement social et l'encouragement des solidarités actives de proximité figurent parmi les priorités d'action qui traduiront cette ambition.

La municipalité veut créer les conditions de l'épanouissement de chacun. Pour ce faire, nous avons tous, individuellement et collectivement, une responsabilité afin de permettre à chacun de se sentir intégré et acteur de son espace de vie, à l'échelle de la ville mais aussi à l'échelle de son ou ses quartiers. Intensifier les relations de proximité et intergénérationnelles, soutenir tout ce qui peut leur donner corps, font partie des priorités d'action en matière d'animation de la vie des quartiers.

Cela passe par l'encouragement des fêtes de quartier et le soutien à la vie de voisinage. Déjà, les Conseils de quartiers ont proposé de nombreuses initiatives allant en ce sens qu'il convient d'accompagner dans la durée en évaluant régulièrement la pertinence. L'attention portée aux projets locaux, comme les jardins partagés en particulier, rentre également dans cette logique. Car ces jardins sont une expression vivante d'intégration sociale et de la vie d'un quartier.

Parce que les habitants sont les premiers concernés par la qualité de l'espace public qu'ils fréquentent au quotidien, qu'ils en sont les experts d'usage, ils doivent prendre part au dialogue avec les services techniques sur les problèmes rencontrés et aux moyens de les résoudre. Cela se traduira également par une meilleure association des habitants, en amont des projets de proximité, notamment par l'intermédiaire des futurs Conseils citoyens de quartiers.





### Soutenir une animation de la vie sociale autonome

Historiquement, la municipalité a confié l'animation de la vie sociale à des associations d'habitants, qui se sont structurées en Fédération (FMQ), avec une forte présence de la municipalité au Conseil d'administration de la FMQ. Elle a permis le développement de 6 centres sociaux, les Maisons de quartier (Avalix, Bouletterie, Chesnaie, Immaculée-Beauregard, Kerlédé, Méan-Penhoët). Si la municipalité soutient ces Maisons de quartier via des subventions et la mise à disposition de locaux, celles-ci n'auraient pas pu se développer et connaître la dynamique qui les caractérise sans la spécificité de la vitalité de l'engagement citoyen dans ces Maisons de quartier à Saint-Nazaire.

Avec plus de 500 bénévoles, investis pour développer des activités, aux côtés de professionnels de l'animation mobilisés dans leurs missions, ces Maisons de quartiers sont au cœur de l'animation de la vie locale. La force de ces centres sociaux réside dans la diversité des activités proposées par et pour les habitants, et la municipalité n'a donc pas vocation à siéger à l'avenir dans les instances décisionnelles de ces maisons de quartier ou dans leur structure de regroupement.

Au contraire, elle reconnaît pleinement l'autonomie des Maisons de quartier dans la construction de leur projet social, et s'engage, sur la base des principes définis dans cette délibération-cadre de valorisation et de soutien à une animation de la vie sociale autonome, à renforcer le dialogue avec chacune des Maisons de quartier et les subventionner au regard de leur projet social.

En partenariat étroit avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et les associations d'habitants, la municipalité veut conforter sa place auprès des Maisons de quartier et de leurs bénévoles, pour les soutenir dans la mise en oeuvre de leur projet social. Soutenir, ce n'est pas se substituer, mais donner les moyens matériels et financiers, dans le cadre d'un dialogue renforcé, aux bénévoles et aux salariés des Maisons de quartier, de faire vivre le lien social. Cela se traduit par l'engagement de maintenir le maillage territorial actuel des Maisons de quartier, et donc l'ensemble des équipements existants. L'offre d'animation de la vie sociale sera complétée par la création d'espaces de vie sociale sur les quartiers situés au nord de Saint-Nazaire notamment. Ces espaces, dont la gestion sera associative, seront suscités et accompagnés en lien étroit avec les habitants de ces territoires et la CAF.



### **Permettre le développement des partenariats de proximité**

La municipalité n'a pas à se substituer aux acteurs locaux et aux habitants pour animer le territoire, mais elle peut susciter et conduire des partenariats dans tous les quartiers. Permettre la rencontre des initiatives et garantir les modalités de coordination de chaque acteur sont des enjeux majeurs pour dépasser les logiques d'intervention uniquement sectorielles, alors que la vie des quartiers est par essence le fruit du croisement des actions d'animation sociale, culturelle, éducative ou sportive.

Pour assurer cette fonction d'ensembliser des initiatives partenariales locales, la municipalité va mettre en place une mission Vie des quartiers, composée d'agents de développement local. Leur rôle consistera à permettre l'émergence des projets collectifs et partenariaux, l'accompagnement à la réalisation des projets d'initiative citoyenne, et à la coordination d'actions portées par des institutions ou associations de proximité.

Positionnés sur les territoires, en relations quotidiennes et étroites avec les intervenants locaux (maisons de quartier, services de la Ville et de l'agglomération, bailleurs sociaux, monde associatif, etc.), ces agents feront office de médiateurs des projets locaux pour leur donner corps, en offrant de l'aide au montage de projets. Cheville ouvrière pour faciliter l'expression des initiatives locales, et la rencontre avec les acteurs institutionnels ou associatifs, cette mission sera adossée à celle en charge de la Politique de la Ville et de la participation citoyenne. Tout comme pour les Conseils citoyens de quartier, ou les projets portés dans le cadre du contrat de ville, cette mission n'a pas vocation à se substituer aux initiatives issues des habitants ou des associations, mais bien de les accompagner pour les aider à aller au bout de leurs projets, en partant bien de la motivation initiale du citoyen/habitant de Saint-Nazaire.

**A Saint-Nazaire comme ailleurs, l'animation de la vie des quartiers ne se décrète pas à l'échelle de la municipalité, elle se construit avec et pour les habitants, premiers acteurs du lien social au plus proche des lieux de vie, et avec l'ensemble des acteurs investis en proximité. Permettre l'aboutissement des initiatives citoyennes, faire vivre les projets des Conseils citoyens de quartiers et renforcer l'action d'animation de la vie sociale des Maisons de quartier, sont autant de priorités que la municipalité, par cette délibération-cadre, veut affirmer.**